

Date de convocation

05/05/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre d'absents excusés : 1

Nombre de pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à vingt heures,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Madame MONTEILLET Marjorie été élue secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.**Absents excusés :** POUGET Joël, procuration donnée à THERON Camille**DEL2026-45****Désignation d' un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)**

Vu la délibération n° 202600429-33 en date du 29 avril 2026 de Pays Ségali Communauté communes portant constitution de la CLECT et approbation de son règlement intérieur ;

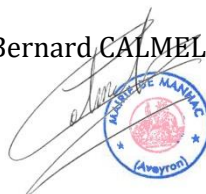
Considérant que la commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger et représenter la commune au sein de la CLECT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
Désigne :

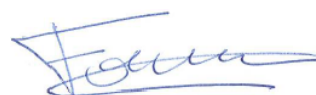
- Bernard CALMELS, (fonction : maire) : délégué titulaire,
- Nicolas BOUTONNET, (fonction : adjoint) : délégué suppléant.

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS



MONTEILLET Marjorie



Certifié exécutoire par affichage le 08/06/2026 et envoi à la
Préfecture